

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction générale de l'Aviation civile

Décision du 10 décembre 2019 modifiant la décision du 28 décembre 2018 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TREA1929932S

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R.421-9 à R 421-13 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n°2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu la décision du 28 décembre 2018 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Le paragraphe a) du I. (Section des essais et réceptions) de l'article 1^{er} de la décision du 28 décembre 2018 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

«a) membres représentant l'aviation militaire

- Titulaires : MM. Arvind BADRINATH, Patrick LANTERI.

- Suppléants : MM. Franck BUSNEL, Antoine DOUSSAUD, Benedict SMITH, Marc PRUNEL.»

Article 2

Le paragraphe c) du I. (Section des essais et réceptions) de l'article 1^{er} de la décision du 28 décembre 2018 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

«c) membres représentant l'industrie aéronautique

- Titulaires : MM. Philippe DUCHATEAU, Hervé JAMMAYRAC, Hugues VAN DER STICHEL.

- Suppléants : MM. Philippe BAGUR, Christophe CAIL, Patrick du CHE, Bruno FERRY, Jacques DUMOULIN, Dominique FOURNIER.»

Article 3

Le paragraphe a) du II. (Section du transport aérien) de l'article 1er de la décision du 28 décembre 2018 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

«a) membres représentant l'aviation civile

- Titulaire : M. Jacques LE GUILLOU.

- Suppléants : Mme Marie-Agnès GUYOMARC'H, M. Thierry BOUCHEZ.»

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 10 décembre 2019

La ministre de la transition écologique et solidaire,
Pour la ministre et par délégation,
La directrice coopération européenne et réglementation de sécurité

N. DOMBLIDES